



CSE EXTRAORDINAIRE du 16/10/2025

Présents pour la CFDT, POZZALO JL, FANTI S, BAPTENDIER A, DUCOGNON F
La direction est représentée par VITART Vincent, LUCAS Vanessa

Réunion exceptionnelle du CSE demandée par la majorité des membres du CSE :

- Examen des réponses de la direction aux questions du CSE et constat de préoccupations persistantes ;
Réponses très insatisfaisantes de la part de la direction, qualité médiocre des réponses sur le costing.

Les questions posées par l'expert (validé par les OS pour le droit d'alerte), devront avoir une réponse dans un délais de 3 semaines. La direction doit fournir des documents.

Interrogation importante sur la charge Polonaise très importante vis-à-vis de la France sur le coût de production du 5BGNF.

- Ouverture formelle d'une procédure de droit d'alerte économique par le CSE ; **unanimité POUR !**
- Décision de se faire assister par un expert ; **unanimité POUR !**
- Désignation du cabinet d'expertise ; **SECAFI unanimité POUR !**
- Demandes d'informations complémentaires et calendrier de la procédure. **unanimité POUR !**

Le DROIT D'ALERTE est lancé !